

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE ONZE AVRIL, A QUATORZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.*

*Date de la convocation : 5 avril 2023*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Membres du Bureau :** Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Jean-Luc BARBO, Nathalie BEAUVY, Guy CORBEL, Jean-Luc COUELLAN, Catherine DREZET, Serge GUINARD, Yves LEMOINE, Éric MOISAN, Jean-Pierre OMNES, Christophe ROBIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Jean-Luc GOUYETTE, Josianne JEGU, Pierre LESNARD, Nicole POULAIN, Yves RUFFET,

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Nathalie TRAVERT-LE ROUX

**Délibération n°2023-039**

Membres en exercice : 19

Présents : 14

Absents : 5

Pouvoirs : 0

<b>AFFAIRES GENERALES VENTE DE MATERIEL</b>
---

Il est proposé de mettre en vente sur AGORASTORE (site de vente aux enchères en ligne) du matériel utilisé par le service Espaces Verts et arrivé en fin de vie :

- Un camion RENAULT MASCOTT– Date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation 02 mai 2001- Prix de départ 4 000 €,
- Une hydrocureuse RENAULT – Date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation 02 juillet 2007 – Prix départ 15 000 €.

La valeur finale d'enchères est susceptible de dépasser les 10 000 € (délégation du Président) sans atteindre le seuil de 50 000 € (délégation du Bureau).

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations accordées au Bureau par le Conseil communautaire,

**Après en avoir délibéré :**

Le Bureau communautaire :

- APPROUVE la vente du matériel indiqué ci-dessus,
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le  
Le Président,  
Thierry ANDRIEUX

18 AVR. 2023



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

20 AVR. 2023

De la publication le

20 AVR. 2023

*Pour le Président,*

*Par délégué,*

Directrice Générale Adjointe des Services,  
Anne-Claire GUILLET